

Communiqué de presse
Narbonne, le 13 février 2026

Sécuriser l'accès à l'eau du littoral d'Occitania : la Région et la préfecture présentent les résultats de la phase 1 de l'étude Aqua Littoral

Carole Delga, présidente de la Région Occitania et Pierre-André Durand, préfet de la région Occitania, ont présenté les résultats de la phase 1 de l'étude Aqua Littoral aux acteurs de l'eau, vendredi 13 février, à Narbonne. Face à la multiplication des épisodes de sécheresse qui touchent le littoral occitan, et plus particulièrement les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, la Région Occitania a lancé cette étude en mars 2025, co-pilotée avec l'État, et avec le soutien de la Banque des Territoires, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et des Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

L'étude de la Région Occitania, co-financée (coût total de 300 000€) à 60 % par l'État (30 % Banque des territoires et 30 % Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse), 20% par les Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, et 20% par la Région Occitania, a permis d'analyser les besoins et demandes en eau actuels et futurs, ainsi que les options de sécurisation de l'approvisionnement. L'accentuation du changement climatique présage d'une baisse inéluctable de l'hydrologie naturelle entre -25 % à - 48 % l'été à échéance 2070. Des solutions sont d'ores et déjà déployées sur le territoire (économies d'eau, réduction des pertes et optimisation des réseaux de transfert, ouvrages de stockages, projets de réutilisation des eaux usées traitées). Toutefois, les demandes en eau augmentent, pour l'eau potable ou l'irrigation des cultures, dont les besoins croissent déjà du seul fait des évolutions climatiques, et les efforts doivent être poursuivis et renforcés pour sécuriser durablement l'état des masses d'eau, pour la qualité des eaux à l'aval, pour ne pas dépasser les capacités de renouvellement et de régénération des ressources et des milieux en creusant le déficit entre besoin et disponibilité de cette ressource.

L'extension du Réseau Hydraulique Régional (RHR) jusque dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales permettrait un apport complémentaire d'eau provenant du fleuve Rhône, constituant ainsi un outil de solidarité et de résilience des territoires. Cet apport en eau ne se substitue pas aux projets locaux déjà engagés ou à venir, qui doivent se poursuivre, et qu'il vient compléter, car il s'agit bien de garantir un « mix » (panel) de solutions, de court, moyen et long termes, dont la combinaison sera indispensable pour répondre à l'enjeu.

Cette phase 1 de l'étude confirme donc l'opportunité de cette extension pour répondre aux besoins en eau et pour accompagner le territoire et les filières économiques à s'adapter au changement climatique. Afin de sécuriser le territoire et les acteurs, cette extension devra s'accompagner de la poursuite et du renforcement des efforts déjà engagés en matière d'économies d'eau, de sobriété des usages, d'une évolution des pratiques notamment agricoles et d'urbanisme, et d'une gouvernance du projet intégratrice des acteurs.

Le lancement de la 2^e phase de l'étude a été acté. Elle permettra de préciser les analyses, ainsi que la faisabilité technique et financière d'une extension du RHR puis de l'analyse de sa viabilité économique.

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie : « Afin que l'extension de ce réseau soit bel et bien un levier d'adaptation des territoires au changement climatique, une vision collective de la gouvernance est indispensable. Cette gouvernance devra intégrer l'ensemble des usagers et des acteurs pour garantir les modalités de répartitions entre usages et territoires. Les décisions d'affectation de ces ressources stratégiques devront être prises dans un cadre concerté et transparent. Ce projet d'extension du réseau hydraulique existant est avant tout un projet de territoire, pour les élus et les usagers, qui nécessite leur implication pleine et entière ».

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : « Depuis 2016, la Région Occitanie a investi 311 M€ dans l'aménagement hydraulique, dont un tiers uniquement consacré aux usages agricoles. Mais les sécheresses intenses et répétées qui frappent l'Aude et les Pyrénées-Orientales nous obligent à continuer à agir avec méthode, responsabilité et anticipation. C'est le choix que fait la Région Occitanie, en duo avec l'Etat, et aux côtés des collectivités locales et acteurs concernés, en réalisant l'étude Aqua Littoral. Cette première phase d'étude le confirme : l'extension du Réseau Hydraulique Régional (RHR) Aquadomia est une réelle opportunité pour approvisionner et sécuriser l'accès à l'eau du littoral d'Occitanie. Mais je le redis, cette solution ne peut être la seule. Nous devons collectivement nous engager à économiser l'eau, à mieux la partager et à soutenir les projets locaux engagés. Notre responsabilité est de préparer l'avenir, sans opposer les usages, ni les territoires. »

[Vous trouverez en pièce jointe une photo de la rencontre \(crédit photo : Région Occitanie / Léo Arcangeli\)](#)

Contacts presse :



Préfecture de la Région Occitanie : Delphine Amilhau - 06 70 85 30 75 - communication@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83